

Fiche de données de sécurité

Copyright,2021, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:18-3682-4Numéro de version:9.00Date de révision:17/03/2021Annule et remplace la24/07/2020

version du :

La présente fiche de données de sécurité a été établie en conformité avec l'Ordonnance suisse sur les produits chimiques.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M(TM) ENCRE 884I JAUNE

Numéros d'identification de produit

75-0301-1088-8

7000004860

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Encre.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M (Suisse) GmbH, Eggstrasse 91, 8803 Rüschlikon

Téléphone: 044 724 90 90

E-mail: innovation.ch@mmm.com

Site internet www.3m.com/ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:

Liquide inflammable, catégorie 3 - Liq. inflam. 3; H226

3M(TM) ENCRE 884I JAUNE

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

Danger

Symboles:

SGH02 (Flamme) |SGH05 (Corrosion)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Ingrédients:

Ingrédient Numéro CAS EC No. % par poids

Cyclohexanone 108-94-1 203-631-1 < 10

MENTIONS DE DANGER:

H226 Liquide et vapeurs inflammables. H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P273 Eviter le rejet dans l'environnement.

P280A Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières

inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH208 Contient Néodécanoate de 2,3-époxypropyle. | Méthacrylate de n-butyle. Peut

produire une réaction allergique.

32% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

3M(TM) ENCRE 884I JAUNE

32% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie cutanée inconnue. 32% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par inhalation inconnue. Contient 32% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3 .Autres dangers

Contient une substance qui répond aux critères PBT conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XIII

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	0/0	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol (N° d'enregistrement REACH:01-0000015637-64)	(N° CAS) 88917- 22-0	40 - 70	Substance non classée comme dangereuse
Polymer acryliques	Confidentiel	15 - 40	Substance non classée comme dangereuse
Cyclohexanone (N° d'enregistrement REACH:01-2119453616-35)	(N° CAS) 108-94-1 (N° CE) 203-631-1	< 10	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H312 Tox. aigüe 4, H302 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (N° d'enregistrement REACH:01-2119475791-29)	(N° CAS) 108-65-6 (N° CE) 203-603-9	< 10	Liq. Inflamm. 3, H226 STOT SE 3, H336
Polymère vinylique	Confidentiel	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO- METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P- PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	(N° CAS) 106276- 80-6	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Xylène	(N° CAS) 1330-20- 7 (N° CE) 215-535-7	0,5 - 1,5	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H312 Irr. de la peau 2, H315 Nota C Tox.aspiration 1, H304 Irr. des yeux 2, H319 STOT SE 3, H335 STOT RE 2, H373 Tox.aquatique chronique 3, H412
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	(N° CAS) 79720- 19-7 (N° CE) 279-242-6	< 0,6	Corr. cutanée 1A, H314 Lésions oculaires 1, H318 STOT SE 3, H335 Aquatique aigüe 1, H400,M=10 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10
Méthacrylate de n-butyle	(N° CAS) 97-88-1	< 0,4	Liq. Inflamm. 3, H226

	(N° CE) 202-615-1		Irr. de la peau 2, H315
	(N CE) 202-013-1		* '
			Irr. des yeux 2, H319
			Skin Sens. 1B, H317
			STOT SE 3, H335
			Nota D
Toluène	(N° CAS) 108-88-3	< 0,3	Liq. inflam. 2, H225
	(N° CE) 203-625-9		Tox.aspiration 1, H304
			Irr. de la peau 2, H315
			Repr. 2, H361d
			STOT SE 3, H336
			STOT RE 2, H373
			Tox.aquatique chronique 3, H412
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	(N° CAS) 26761-	< 0,2	Sens. cutanée 1, H317
	45-5		Muta. 2, H341
	(N° CE) 247-979-2		Tox. aquatique chronique 2, H411
Acides naphténiques, sels de nickel	(N° CAS) 61788-	< 0,03	Tox. aigüe 4, H302
	71-4		Sens. resp. 1, H334
	(N° CE) 263-000-1		Sens. cutanée 1, H317
			Muta. 2, H341
			Carc. 1A, H350i
			STOT RE 1, H372
			Aquatique aigüe 1, H400,M=10
			Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Condition</u>
Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution

contre les décharges électrostatiques Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...) Pour diminuer le risque d'ignition, déterminer les classifications électriques applicables pour le procédé utilisant ce produit et sélectionner un équipement de ventilation extractive locale spécifique pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables. Mise à la terre/liaison équipotentille du récipient et du matériel de réception si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former une atmosphère dangereuse.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	108-65-6	VME Suisse	VLEP (8 heures): 275 mg/m3 (50 ppm); VLCT (4 x 15 min.) : 275 mg/m3 (50 ppm)	Foetotoxique Groupe C
Toluène	108-88-3	VME Suisse	VLEP (8 heures):190 mg/m3(50 ppm);VLCT(15 minutes):760 mg/m3(200 ppm)	Ototoxicité de bruit d'amplification, Groupe C: nuisances foetotoxiques, Tératogène (fœtus) catégorie 2, Tératogène (Repro) catégorie 2
Cyclohexanone	108-94-1	VME Suisse	VLEP (8 heures):100 mg/m3(25 ppm) ;VLCT (15 minutes):200 mg/m3(50 ppm)	Foetotoxique Groupe C, risque de pénétration percutanée
Xylène	1330-20-7	VME Suisse	VLEP (8 heures):435 mg/m3(100 ppm); VLCT (15 min.):870 mg/m3(200 ppm)	la peau
Nickel, sel soluble	61788-71-4	VME Suisse	VLEP(Ni, fraction inhalable)(8 heures):0.05 mg/m3;VLEP(Ni, poussières inhalables)(8 heures):0.05 mg/m3	Cancérigène Catégorie 1, Cancérigène Catégorie 1A, sensibilisateur

VME Suisse: Valeurs limites d'exposition aux postes de travail.

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Numéro	Agence:	Paramètre	Milieu	Moment de	Valeur	Mentions

	CAS				prélevement		additionnelles
Toluène	108-88-	Suisse VBT		Sang	b	600 ug/l	
	3	valeurs					
Toluène	108-88-	Suisse VBT		Créatinine	c-b	2 g/g	
	3	valeurs		dans les urines			
Toluène	108-88-	Suisse VBT		Urine	b-c	0.5 mg/l	
	3	valeurs					
Cyclohexanone	108-94-	Suisse VBT		Urine	b-c	12 mg/l	
	1	valeurs					
Xylène	1330-	Suisse VBT	Acides	Urine	b	2 g/l	
	20-7	valeurs	méthylhippuri				
			ques				
Nickel, sel soluble	61788-	Suisse VBT		Urine	c-b	40 ug/l	
	71-4	valeurs					

Suisse VBT valeurs : Suisse VBT valeurs (Valeurs biologiques tolérables lieu de travail par la SUVA)

b-c: Fin de l'exposition, de la période de travail. Exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail

c-b: bei Langzeitexposition: exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail. Fin de l'exposition, de la période de travail.

b: fin de l'exposition, de la période de travail.

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de	Population	Type d'exposition	DNEL
	dégradation		humaine	
Acétate de 2-méthoxy-1-		Employé	Cutané, exposition à long	796 mg/kg bw/d
méthyléthyle			terme (8 heures), effets	
			sytémiques	
Acétate de 2-méthoxy-1-		Employé	Inhalation, exposition à	275 mg/m3
méthyléthyle			long terme (8 heures),	
			effets systémiques	
Acétate de 2-méthoxy-1-		Employé	Inhalation, exposition à	550 mg/m3
méthyléthyle			court terme, effets locales	

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle		Sol agricole	0,29 mg/kg d.w.
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle		Eau	0,635 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle		Sédiments de l'eau	3,29 mg/kg d.w.
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle		Rejets intermittants dans l'eau	6,35 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle		Eau de mer	0,0635 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle		Sédiments de l'eau de mer	0,329 mg/kg d.w.
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle		Usine de traitement des eaux d'égout	100 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Ecran total.

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Polymère laminé

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Non applicable.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:LiquideAspect physique spécifique::LiquideCouleurJauneOdeurDouce d'éther

Valeur de seuil d'odeur Pas de données de tests disponibles.

Point de fusion / point de congélationNon applicable.Point/intervalle d'ébullition:>=140 °CInflammabilité (solide, gaz):Non applicable.Limites d'inflammabilité (LEL)1,1 % en volumeLimites d'inflammabilité (UEL)8,6 % en volume

Point d'éclair: 42,2 °C [*Méthode de test:* Tagliabue Coupe fermée]

Température d'inflammation spontanéePas de données de tests disponibles. **Température de décomposition**Pas de données de tests disponibles.

pН

Viscosité cinématique 1 157,89473684211 mm²/s

Hydrosolubilité

Pas de données de tests disponibles.

Solubilité (non-eau)

Pas de données de tests disponibles.

Coefficient de partage n-octanol / eau

Pas de données de tests disponibles.

Pas de données de tests disponibles.

3M(TM) ENCRE 884I JAUNE

Pression de vapeur <=493,3 Pa [@ 20 °C]

Densité 0,95 g/ml

Densité relative0,95 [Réf. Standard : Eau = 1] **Densité de vapeur relative**Pas de données de tests disponibles.

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils Pas de données de tests disponibles. Taux d'évaporation:=0,4 [Réf. Standard :BUOAC=1]

Masse moléculaire: Non applicable.

Teneur en matières volatiles: 65 - 75 %

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

Dans les situations où l'on a une montée extrême de la température comme une mauvaise utilisation ou un défaut d'équipement du fluorure d'hydrogène (produit de décomposition) peut être généré.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement

Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organis mes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,7 mg/l
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Cutané	Lapin	LD50 > 5000 mg/kg
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 28,8 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Rat	LD50 8 532 mg/kg
Cyclohexanone	Cutané	Lapin	LD50 >794, <3160 mg/kg
Cyclohexanone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 6,2 mg/l
Cyclohexanone	Ingestion	Rat	LD50 1 296 mg/kg
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-	Inhalation -	Rat	LC50 > 1 mg/l

6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE	Poussières/		
AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE	Brouillards		
SODIUM	(4 heures)		
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Polymère vinylique	Cutané	Lapin	LD50 > 8 000 mg/kg
Polymère vinylique	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg
Xylène	Cutané	Lapin	LD50 > 4 200 mg/kg
Xylène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 29 mg/l
Xylène	Ingestion	Rat	LD50 3 523 mg/kg
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5- dione	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5 mg/l
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Méthacrylate de n-butyle	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Méthacrylate de n-butyle	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 27 mg/l
Méthacrylate de n-butyle	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Toluène	Cutané	Rat	LD50 12 000 mg/kg
Toluène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 30 mg/l
Toluène	Ingestion	Rat	LD50 5 550 mg/kg
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acides naphténiques, sels de nickel	Ingestion	Rat	LD50 419 mg/kg
TAE - Taminité Aine Entire (

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organis	Valeur
	mes	
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Lapin	Aucune irritation significative
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Lapin	Aucune irritation significative
Cyclohexanone	Lapin	Irritant
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO- METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P- PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	Lapin	Aucune irritation significative
Polymère vinylique	Jugement professio nnel	Aucune irritation significative
Xylène	Lapin	Moyennement irritant
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	Lapin	Corrosif
Méthacrylate de n-butyle	Lapin	Irritant
Toluène	Lapin	Irritant
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Lapin	Aucune irritation significative
Acides naphténiques, sels de nickel	Jugement professio nnel	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organis mes	Valeur
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Lapin	Aucune irritation significative
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Lapin	Moyennement irritant

Cyclohexanone	Données in Vitro	Corrosif
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO- METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P- PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	Lapin	Aucune irritation significative
Polymère vinylique	Jugement professio nnel	Aucune irritation significative
Xylène	Lapin	Moyennement irritant
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	Lapin	Corrosif
Méthacrylate de n-butyle	Lapin	Moyennement irritant
Toluène	Lapin	Irritant modéré
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Lapin	Aucune irritation significative
Acides naphténiques, sels de nickel	Jugement professio nnel	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organis mes	Valeur
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Cochon d'Inde	Non-classifié
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Cochon d'Inde	Non-classifié
Cyclohexanone	Cochon d'Inde	Non-classifié
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO- METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P- PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	Humain	Non-classifié
Méthacrylate de n-butyle	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Toluène	Cochon d'Inde	Non-classifié
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Acides naphténiques, sels de nickel	Composa nts similaires	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organis mes	Valeur
Acides naphténiques, sels de nickel	Jugement professio	Sensibilisant
	nnel	

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	In vitro	Non mutagène
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	In vivo	Non mutagène
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	In vitro	Non mutagène
Cyclohexanone	In vivo	Non mutagène
Cyclohexanone	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO- METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P- PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	In vitro	Non mutagène
Xylène	In vitro	Non mutagène
Xylène	In vivo	Non mutagène
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	In vitro	Non mutagène
Méthacrylate de n-butyle	In vitro	Non mutagène
Méthacrylate de n-butyle	In vivo	Non mutagène

3M(TM) ENCRE 884I JAUNE

Toluène	In vitro	Non mutagène
Toluène	In vivo	Non mutagène
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	In vivo	Mutagénique
Acides naphténiques, sels de nickel	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acides naphténiques, sels de nickel	In vivo	Mutagénique

Cancérogénicité

Nom	Route	Organis mes	Valeur
Cyclohexanone	Ingestion	Multiples espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Xylène	Cutané	Rat	Non-cancérogène
Xylène	Ingestion	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Xylène	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Inhalation	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acides naphténiques, sels de nickel	Inhalation	Composa nts similaire s	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	avant l'accouplemen t et pendant la gestation
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	avant l'accouplemen t et pendant la gestation
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	avant l'accouplemen t et pendant la gestation
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 21,6 mg/l	Pendant l'organogenès e
Cyclohexanone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 4 mg/l	2 génération
Cyclohexanone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2 mg/l	2 génération
Cyclohexanone	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	LOAEL 1 100 mg/kg/day	Pendant l'organogenès e
Cyclohexanone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le	Rat	NOAEL 2	2 génération

Dagg. 12 da 22

		développement		mg/l	
Xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnell e
Xylène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL Non disponible	Pendant l'organogenès e
Xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pendant la grossesse
Méthacrylate de n-butyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	44 jours
Méthacrylate de n-butyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/day	avant l'accouplemen t et pendant la gestation
Méthacrylate de n-butyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 300 mg/kg/day	Pendant la grossesse
Méthacrylate de n-butyle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1,8 mg/l	Pendant la grossesse
Toluène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnell e
Toluène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2,3 mg/l	1 génération
Toluène	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 520 mg/kg/day	Pendant la grossesse
Toluène	Inhalation	Toxique pour le développement	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnem ent et / ou abus
Acides naphténiques, sels de nickel	Ingestion	Toxique pour le développement	Composa nts similaires	NOAEL Pas disponible	2 génération

Lactation

Nom	Route	Organis mes	Valeur
Xylène	Ingestion	Souris	Non classifié pour les effets sur ou via l'allaitement

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Cyclohexanone	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Cochon d'Inde	LOAEL 16,1 mg/l	6 heures
Cyclohexanone	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Cyclohexanone	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professio nnel	NOAEL Non disponible	
Xylène	Inhalation	Système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 6,3 mg/l	8 heures
Xylène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	

Dagge 14 da 20

Xylène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Xylène	Inhalation	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,5 mg/l	Pas disponible
Xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Ingestion	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 250 mg/kg	Non applicable
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Risques pour la santé similaire s	NOAEL Non disponible	
Méthacrylate de n-butyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.		NOAEL Non disponible	
Toluène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Toluène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL 0,004 mg/l	3 heures
Toluène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnem ent et / ou abus

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Ingestion	Foie Coeur Système endocrine système hématopoïétique Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	4 semaines
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 16,2 mg/l	9 jours
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Inhalation	Système olfactif	Non-classifié	Souris	LOAEL 1,62 mg/l	9 jours
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Inhalation	sang	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 16,2 mg/l	9 jours
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	44 jours
Cyclohexanone	Inhalation	Foie Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Lapin	NOAEL 0,76 mg/l	50 jours
Cyclohexanone	Ingestion	Foie	Non-classifié	Souris	NOAEL 4 800 mg/kg/day	90 jours
Xylène	Inhalation	Système nerveux	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,4 mg/l	4 semaines
Xylène	Inhalation	Système auditif	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 7,8 mg/l	5 jours
Xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiples	NOAEL Non	

				espèces animales.	disponible	
Xylène	Inhalation	Coeur Système endocrine tractus gastro-intestinal système hématopoïétique muscles Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 3,5 mg/l	13 semaines
Xylène	Ingestion	Système auditif	Non-classifié	Rat	NOAEL 900 mg/kg/day	2 semaines
Xylène	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 500 mg/kg/day	90 jours
Xylène	Ingestion	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Ingestion	Coeur la peau Système endocrine os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique système immunitaire Système nerveux Système respiratoire	Non-classifié	Souris	NOAEL 1 000 mg/kg/day	103 semaines
Méthacrylate de n-butyle	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 11 mg/l	28 jours
Méthacrylate de n-butyle	Inhalation	Système olfactif	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,8 mg/l	28 jours
Méthacrylate de n-butyle	Inhalation	Coeur Système endocrine système hématopoïétique Foie Système nerveux Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 11 mg/l	28 jours
Méthacrylate de n-butyle	Ingestion	Système olfactif	Non-classifié	Rat	NOAEL 60 mg/kg/day	90 jours
Méthacrylate de n-butyle	Ingestion	Système endocrine système hématopoïétique Foie Système nerveux Rénale et / ou de la vessie Coeur système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 360 mg/kg/day	90 jours
Toluène	Inhalation	Système auditif des yeux Système olfactif	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnem ent et / ou abus
Toluène	Inhalation	Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnem ent et / ou abus
Toluène	Inhalation	Système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 2,3 mg/l	15 Mois
Toluène	Inhalation	Coeur Foie Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,1 mg/l	4 semaines
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL Non disponible	20 jours
Toluène	Inhalation	os, dents, ongles et /	Non-classifié	Souris	NOAEL 1,1	8 semaines

Page: 16 de 27

		ou les cheveux			mg/l	
Toluène	Inhalation	système hématopoïétique système vasculaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnell e
Toluène	Inhalation	tractus gastro- intestinal	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 625 mg/kg/day	13 semaines
Toluène	Ingestion	Coeur	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/day	13 semaines
Toluène	Ingestion	Foie Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 2 500 mg/kg/day	13 semaines
Toluène	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Souris	NOAEL 600 mg/kg/day	14 jours
Toluène	Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Souris	NOAEL 105 mg/kg/day	28 jours
Toluène	Ingestion	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL 105 mg/kg/day	4 semaines
Néodécanoate de 2,3- époxypropyle	Ingestion	système hématopoïétique Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 400 mg/kg/day	5 semaines
Néodécanoate de 2,3- époxypropyle	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 40 mg/kg/day	5 semaines
Acides naphténiques, sels de nickel	Inhalation	Système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Composa nts similaire s	NOAEL Pas disponible	13 semaines

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Xylène	Risque d'aspiration
Toluène	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point	Test résultat
					final	
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	88917-22-0	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>1 000 mg/l

Acétate de l'éther	88917-22-0	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	111 mg/l
méthylique de						
dipropylène glycol Acétate de l'éther	88917-22-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	1 090 mg/l
méthylique de	00717-22-0	l ucc a cau	Experimental	46 licures	LCSO	1 000 mg/1
dipropylène glycol						
Acétate de l'éther	88917-22-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	1 000 mg/l
méthylique de						
dipropylène glycol Acétate de 2-méthoxy-	108-65-6	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC10	>1 000 mg/l
1-méthyléthyle	100-03-0	Bouc activee	Experimental	30 minutes	ECTO	- 1 000 mg/1
Acétate de 2-méthoxy-	108-65-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>1 000 mg/l
1-méthyléthyle						
Acétate de 2-méthoxy-	108-65-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	134 mg/l
1-méthyléthyle Acétate de 2-méthoxy-	108-65-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	370 mg/l
1-méthyléthyle	108-03-0	Puce d'eau	Experimental	46 fieures	ECSU	3 / 0 mg/1
Acétate de 2-méthoxy-	108-65-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	1 000 mg/l
1-méthyléthyle		1 2 2		, = 333,333		1 *** ***
Acétate de 2-méthoxy-	108-65-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	100 mg/l
1-méthyléthyle	1,00,01,1				77.00	1 1 000 7
Cyclohexanone	108-94-1	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC50	>1 000 mg/l
Cyclohexanone	108-94-1	Algues	Expérimental	72 heures	EC50	32,9 mg/l
Cyclonexanone	100 54 1	rigues	Ехрептенци	72 licures	Leso	32,5 mg/1
Cyclohexanone	108-94-1	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	527 mg/l
Cyclohexanone	108-94-1	Puce d'eau	Expérimental	24 heures	EC50	800 mg/l
Cyclohexanone	108-94-1	Algues	Expérimental	72 heures	EC10	3,56 mg/l
Cyclonexanone	100 54 1	rigues	Ехрептенци	72 licures	Leio	3,50 mg/1
PRODUITS DE LA	106276-80-6	Boue activée	Estimé	30 minutes	EC50	>1 000 mg/l
REACTION DU						
2,3,4,5- TETRACHLORO-6-						
CYANO-METHYL						
ESTER DE L'ACIDE						
BENZOIQUE AVEC						
P-						
-						
PHENYLENEDIAMIN	ſ					
PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE	T .					
PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM			Données non			N/A
PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE	106276-80-6		Données non disponibles ou			N/A
PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-			disponibles ou insuffisantes pour			N/A
PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5- TETRACHLORO-6-			disponibles ou			N/A
PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5- TETRACHLORO-6- CYANO-METHYL			disponibles ou insuffisantes pour			N/A
PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5- TETRACHLORO-6- CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE			disponibles ou insuffisantes pour			N/A
PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5- TETRACHLORO-6- CYANO-METHYL			disponibles ou insuffisantes pour			N/A
PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5- TETRACHLORO-6- CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P- PHENYLENEDIAMIN	106276-80-6		disponibles ou insuffisantes pour			N/A
PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5- TETRACHLORO-6- CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P- PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE	106276-80-6		disponibles ou insuffisantes pour			N/A
PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5- TETRACHLORO-6- CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P- PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM	106276-80-6		disponibles ou insuffisantes pour la classification			
PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5- TETRACHLORO-6- CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P- PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE	106276-80-6		disponibles ou insuffisantes pour la classification Données non			N/A
PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5- TETRACHLORO-6- CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P- PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM	106276-80-6		disponibles ou insuffisantes pour la classification			
PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5- TETRACHLORO-6- CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P- PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM Polymère vinylique	106276-80-6 Confidentiel		disponibles ou insuffisantes pour la classification Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			N/A
PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5- TETRACHLORO-6- CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P- PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM	106276-80-6	Boue activée	disponibles ou insuffisantes pour la classification Données non disponibles ou insuffisantes pour	3 heures	NOEC	
PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5- TETRACHLORO-6- CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P- PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM Polymère vinylique Xylène	106276-80-6 Confidentiel 1330-20-7		disponibles ou insuffisantes pour la classification Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification Estimé			N/A 157 mg/l
PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5- TETRACHLORO-6- CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P- PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM Polymère vinylique	106276-80-6 Confidentiel	Boue activée Algues vertes	disponibles ou insuffisantes pour la classification Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	3 heures 72 heures	NOEC EC50	N/A
PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5- TETRACHLORO-6- CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P- PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM Polymère vinylique Xylène	106276-80-6 Confidentiel 1330-20-7		disponibles ou insuffisantes pour la classification Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification Estimé			N/A 157 mg/l
PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5- TETRACHLORO-6- CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P- PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM Polymère vinylique Xylène Xylène	106276-80-6 Confidentiel 1330-20-7	Algues vertes	disponibles ou insuffisantes pour la classification Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification Estimé Estimé	72 heures	EC50	N/A 157 mg/l 4,36 mg/l

Page: 18 de 27

Xylène	1330-20-7	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	0,44 mg/l
Xylène	1330-20-7	Puce d'eau	Estimé	7 jours	NOEC	0,96 mg/l
Xylène	1330-20-7	Truite arc-en-ciel	Expérimental	56 jours	NOEC	>1,3 mg/l
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	79720-19-7	Carpe commune	Expérimental	96 heures	LC50	0,097 mg/l
Méthacrylate de n- butyle	97-88-1	Bactéries	Expérimental	18 heures	EC50	>254 mg/l
Méthacrylate de n- butyle	97-88-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	31,2 mg/l
Méthacrylate de n- butyle	97-88-1	Medaka	Expérimental	96 heures	LC50	5,6 mg/l
Méthacrylate de n- butyle	97-88-1	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	25 mg/l
Méthacrylate de n- butyle	97-88-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	24,8 mg/l
Méthacrylate de n- butyle	97-88-1	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	1,1 mg/l
Toluène	108-88-3	Saumon Coho	Expérimental	96 heures	LC50	5,5 mg/l
Toluène	108-88-3	Crevette	Expérimental	96 heures	LC50	9,5 mg/l
Toluène	108-88-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	12,5 mg/l
Toluène	108-88-3	Saumon rose	Expérimental	96 heures	LC50	6,41 mg/l
Toluène	108-88-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	3,78 mg/l
Toluène	108-88-3	Saumon Coho	Expérimental	40 jours	NOEC	1,39 mg/l
Toluène	108-88-3	Diatomée	Expérimental	72 heures	NOEC	10 mg/l
Toluène	108-88-3	Puce d'eau	Expérimental	7 jours	NOEC	0,74 mg/l
Toluène	108-88-3	Boue activée	Expérimental	12 heures	IC50	292 mg/l
Toluène	108-88-3	Bactéries	Expérimental	16 heures	NOEC	29 mg/l
Toluène	108-88-3	Bactéries	Expérimental	24 heures	EC50	84 mg/l
Toluène	108-88-3	Ver rouge	Expérimental	28 jours	LC50	>150 mg par kg de poids corporel
Toluène	108-88-3	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	NOEC	<26 mg/kg (poids sec)
Néodécanoate de 2,3- époxypropyle	26761-45-5	Boue activée	Expérimental	3 heures	NOEC	500 mg/l
Néodécanoate de 2,3- époxypropyle	26761-45-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	2,9 mg/l
Néodécanoate de 2,3- époxypropyle	26761-45-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	5 mg/l
Néodécanoate de 2,3- époxypropyle	26761-45-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	4,8 mg/l
Néodécanoate de 2,3- époxypropyle	26761-45-5	Algues vertes	Expérimental	96 heures	NOEC	1 mg/l
Acides naphténiques, sels de nickel	61788-71-4	Carpe commune	Estimé	96 heures	LC50	6,9 mg/l
Acides naphténiques, sels de nickel	61788-71-4	Algues vertes	Estimé	96 heures	EC50	0,034 mg/l
Acides naphténiques, sels de nickel	61788-71-4	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	0,069 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test	Protocole
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	88917-22-0	Estimé Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	résultat 90 % Suppression de carbone organique dissous COD	OECD 301F - Manometric Respiro
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	108-65-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	87.2 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301C
Cyclohexanone	108-94-1	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	87 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5- TETRACHLORO-6- CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P- PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	106276-80-6	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	3 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301C
Polymère vinylique	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Xylène	1330-20-7	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	1.4 jours (t 1/2)	
Xylène	1330-20-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	90-98 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6- tétraméthyl-4- pipéridyl)pyrrolidine-2, 5- dione	79720-19-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	0 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Méthacrylate de n-butyle	97-88-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	88 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301C
Toluène	108-88-3	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	5.2 jours (t 1/2)	
Toluène	108-88-3	Expérimental Biodégradation	20 jours	Demande biologique en oxygène	80 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en	APHA Méthode standzrd Eau /Eaux usées

Dagg. 20 Ja 27

				oxygène théorique DBThO	
Néodécanoate de 2,3- époxypropyle	26761-45-5	Expérimental Hydrolyse	Période demivie (t 1/2)	9.9 jours (t 1/2)	Méthode non standard
Néodécanoate de 2,3- époxypropyle	26761-45-5	Expérimental Biodégradation	Demande biologique en oxygène		OECD 301F - Manometric Respiro
Acides naphténiques, sels de nickel	61788-71-4	Données non disponibles ou insuffisantes		N/A	

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	88917-22-0	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.61	Méthode non standard
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	108-65-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.36	Méthode non standard
Cyclohexanone	108-94-1	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.86	Méthode non standard
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5- TETRACHLORO-6- CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P- PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	106276-80-6	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	35	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Polymère vinylique	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Xylène	1330-20-7	Expérimental BCF - Truite arc-en-ciel	56 jours	Facteur de bioaccumulation	25.9	
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6- tétraméthyl-4- pipéridyl)pyrrolidine-2, 5- dione	79720-19-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de n-butyle	97-88-1	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.88	Méthode non standard
Toluène	108-88-3	Expérimental FBC - Autres	72 heures	Facteur de bioaccumulation	90	
Toluène	108-88-3	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.73	
Néodécanoate de 2,3- époxypropyle	26761-45-5	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	28	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Acides naphténiques, sels de nickel	61788-71-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-	79720-19-7	Estimé Mobilité	Koc	300 l/kg	ACD/Labs ChemSketch TM
tétraméthyl-4-		dans le sol		_	
pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-					
dione					

3M(TM) ENCRE 884I JAUNE

Toluène	108-88-3	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	37 l/kg	
Néodécanoate de 2,3- époxypropyle	26761-45-5	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc		OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
Acides naphténiques, sels de nickel	61788-71-4	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	<3 l/kg	ACD/Labs ChemSketch TM

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Les produits de combustion comprendront l'acide halogénique (HCl / HF / HBr). L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'étre en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 03 12* Déchets d'encre contenant des substances dangereuses

La collecte des déchets doit être assurée par une entreprise agréée pour les déchets spéciaux, à l'occasion de quoi le code de déchet doit être mentionné. Vous trouverez une liste des entreprises correspondantes sous <u>www.veva-online.ch</u>.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro UN	UN1210	UN1210	UN1210

14.2 Désignation officielle de	Engra d'imprimaria	PRINTING INK	PRINTING INK
transport de l'ONU	Enere d'imprimerie	TRINTING INC	TRINTING INK
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non dangereux pour l'environnement	Not applicable	Not a Marine Pollutant
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Please refer to the other sections of the SDS for further information.	Please refer to the other sections of the SDS for further information.
14.7 Transport maritime en vrac selon l'Annexe II de la convention Marpol 73/78 et code IBC	Pas de données de tests disponibles.	No Data Available	No Data Available
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	No Data Available	No Data Available
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	No Data Available	No Data Available
Code tunnel ADR	(E)	Not Applicable	Not Applicable
Code de classification ADR	F1	Not Applicable	Not Applicable
Catégorie de transport ADR	4	Not Applicable	Not Applicable
Coefficient multiplicateur ADR	0	0	0
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Not Applicable	NONE
Transport non autorisé	Non applicable.	Not Applicable	Not Applicable

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	Numéro CAS	Classification	Réglementation
Cyclohexanone	108-94-1	Gr.3: non classifié	Centre International de
			Recherche sur le
			Cancer (CIRC)
Toluène	108-88-3	Gr.3: non classifié	Centre International de
			Recherche sur le
			Cancer (CIRC)
Xylène	1330-20-7	Gr.3: non classifié	Centre International de
			Recherche sur le
			Cancer (CIRC)

Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115): les jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans révolus peuvent entrer en contact avec cette préparation ou y être exposés dans le cadre de leur travail uniquement si l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ou le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a approuvé une exception.

Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): les femmes enceintes et les mères qui allaitent peuvent entrer en contact avec cette préparation ou y être exposées dans le cadre de leur travail uniquement s'il est constaté à partir d'une évaluation du risque effectuée par un expert que l'exposition ne peut provoquer aucun dommage à la mère et à l'enfant dans le contexte des activités et des mesures de protection prises.

COV-Ordonnance: Soumis à taxe: 17%

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350i	Peut provoquer le cancer par inhalation.
H361d	Susceptible de nuire au foetus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Section 09 UE: informations sur le pH - L'information a été ajoutée.

Utilisation professionnelle des revêtements: Section 16: Annexe - L'information a été modifiée.

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution CLP - Eliminage - L'information a été supprimée.

Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.

Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.

Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.

Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été modifiée.

Section 03: Titre de la colonne Tableau de composition % - L'information a été ajoutée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 03: Substance non applicable - L'information a été ajoutée.

Section 04: Premiers soins - Symptômes et effets (CLP) - L'information a été ajoutée.

Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) - L'information a été modifiée.

Section 04: Informations sur les effets toxicologiques - L'information a été modifiée.

Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée. Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8 : Information sur la protection des yeux - L'information a été supprimée.

Section 8 : Protection des yeux / du visage - L'information a été ajoutée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :

- L'information a été modifiée.

Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été ajoutée.

Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été modifiée.

Section 9: Taux d'évaporation (Information) - L'information a été supprimée.

Section 9: Dangers d'explosion information - L'information a été supprimée.

Section 09: Informations sur la viscosité cinématique - L'information a été ajoutée.

Section 9: Point de fusion (Information) - L'information a été modifiée.

Section 9: Propriétés comburantes information - L'information a été supprimée.

Section 9: pH (Information) - L'information a été supprimée.

Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été modifiée.

Section 9: Densité de vapeur (valeur) - L'information a été ajoutée.

Section 9: Densité de vapeur (valeur) - L'information a été supprimée.

Section 9 : Viscosité - L'information a été supprimée.

Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - les yeux (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Aucune information disponible sur les perturbateurs endocriniens - L'information a été ajoutée.

Section 11: Danger pour la reproduction (Information) - L'information a été supprimée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Rubrique 11: Effets sur la reproduction /le développement - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été ajoutée.

Section 11: Texte Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été supprimée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 12: 12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne - L'information a été ajoutée.

Section 12: 12.7. Autres effets indésirables - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

Section 12: Veuillez contacter le fabricant pour plus d'information. - L'information a été supprimée.

Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été ajoutée.

Section 12: Aucune information disponible sur les perturbateurs endocriniens - L'information a été ajoutée.

- 12.3 Persistance et dégradation L'information a été modifiée.
- 12.4 Potentiel de bioaccumulation L'information a été modifiée.
- Section 14 Code de classification Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Code de classification Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Température de régulation Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Température de régulation Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Informations additionnelles L'information a été ajoutée.
- Section 14 Température critique Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Température critique Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Dangereux/Non dangereux pour le transport L'information a été ajoutée.
- Section 14 Coefficient multiplicateur Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Coefficient multiplicateur Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Autres marchandises dangereuses Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Autres marchandises dangereuses Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Groupe d'emballage Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Groupe d'emballage Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU L'information a été ajoutée.
- Section 14 Règlementations Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Code de ségrégation Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Code de ségrégation Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Précautions particulières Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Précautions particulières Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Catégorie de transport Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Catégorie de transport Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Transport en vrac Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Transport maritime en vrac selon l'Annexe II de la convention Marpol 73/78 et code IBC Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Transport non autorisé Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Transport non autorisé Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 code tunnel Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Code tunnel Donnés réglementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Numéro ONU Données L'information a été ajoutée.
- Section 14 Numéro ONU L'information a été ajoutée.
- Section 15: Cancérogénicité (Information) L'information a été modifiée.
- UE Section 15 Mention réglementation cancérigène suisse L'information a été ajoutée.
- Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.
- L'information a été modifiée.

Annexe

Titre		
Identification de la substance	Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle;	
	EC No. 203-603-9;	
	Numéro CAS 108-65-6;	
Nom du scénario d'exposition	Utilisation professionnelle des revêtements	
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement	
activités participatives	ives PROC 05 -Mélange dans des processus par lots	
	PROC 08b -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou	
	déchargement) dans des installations spécialisées	
	PROC 10 -Application au rouleau ou au pinceau	
	ERC 08a -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune	
	inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)	
	ERC 08d -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune	

	inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)			
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application of product with a roller or brush. Préparation ou mélange de matériaux solides ou liquides. Transfert de substance / mélange avec des contrôles d'ingénierie dédiés.			
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques				
Conditions d'exploitation	État physique:Liquide Conditions générales d'exploitation Présume l'utilisation a plus de 20°C au-dessus de la température ambiante; Durée d'utilisation: 8 heures / jour;			
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : Mesures de la gestion du risque Santé humaine Non nécessaire; Environnemental Non nécessaire;			
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se réferer à la section 13 de cette FDS.			
3. Prévision de l'exposition				
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.			

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

3M Suisse: Les fiche de données de sécurité sont disponibles sur www.3m.com/ch
